



Universiteit  
Leiden  
The Netherlands

## Le grammaire du noon

Wane, M.H.; Wane M.H.

### Citation

Wane, M. H. (2017, September 19). *Le grammaire du noon*. LOT dissertation series. LOT, Utrecht. Retrieved from <https://hdl.handle.net/1887/52964>

Version: Not Applicable (or Unknown)

License: [Licence agreement concerning inclusion of doctoral thesis in the Institutional Repository of the University of Leiden](#)

Downloaded from: <https://hdl.handle.net/1887/52964>

**Note:** To cite this publication please use the final published version (if applicable).

Cover Page



Universiteit Leiden



The handle <http://hdl.handle.net/1887/52964> holds various files of this Leiden University dissertation.

**Author:** Wane, M.H.

**Title:** Le grammaire du noon

**Issue Date:** 2017-09-19

# 1. Introduction

## 1.1. Le peuple noon

### 1.1.1. Localisation géographique et données démographiques

Le peuple noon<sup>1</sup> est localisé dans la ville de Thiès et ses villages environnants. La ville de Thiès, située à 70 km de Dakar, compte 300 000 habitants selon les estimations officielles de 2012. Les noons représentaient l'essentiel des habitants de la ville de Thiès ; ils vivaient dans les villages situés à la périphérie de la ville. Ils sont répartis dans trois zones géographiques et portent les noms de leurs zones d'habitations (voir figures 1.2, 1.3 et 1.5). Les noons vivant dans la zone Saawi au nord de la ville de Thiès sur la route de Saint-Louis sont appelés *saawi-noons*. Ils habitent dans les localités de Diassap, Keur Ndiokoune, Laalane, Thiaoune Diora, Thiaoune Louwa, Ndiobène, Thiafathie, Koudiadiène, Lamlam et Diassa. Dans la zone de Fandène, appelé *pade* en noon, situé à l'est de la ville de Thiès, vivent les *pade-noons*. Ils sont répartis dans les localités de Keur Ndiour, Keur Daouda, Keur Lika, Kioba, Kiniabal, Mbayène, Fouthie, Diayane sérère, Ndiamdioro. Les noons, qui vivent dans la commune de Thiès appelée *caañak* en noon, sont les *cangin-noons*. On les retrouve dans les localités de Nguenth, Pognène, Grand thialy, Petit thialy, Thionah sérère, Thiapong sérère, Thiès none, Wango, Dioung, Silmang, Ndoufak, Ngoumsane, Peykouk sérère et Leloh. Le nombre de locuteurs noon s'élevait à 32,900 en 2007<sup>2</sup>. En 2008, nous avons mené une enquête sociolinguistique qui nous a permis de constater que le nombre de locuteurs noon a considérablement diminué, comparé aux estimations données dans *Ethnologue*.

---

<sup>1</sup> Nom alternatif : none.

<sup>2</sup> Source *Ethnologue* 2009, <http://www.ethnologue.com/>.

Figure 1.1: Carte de la région de Thiès

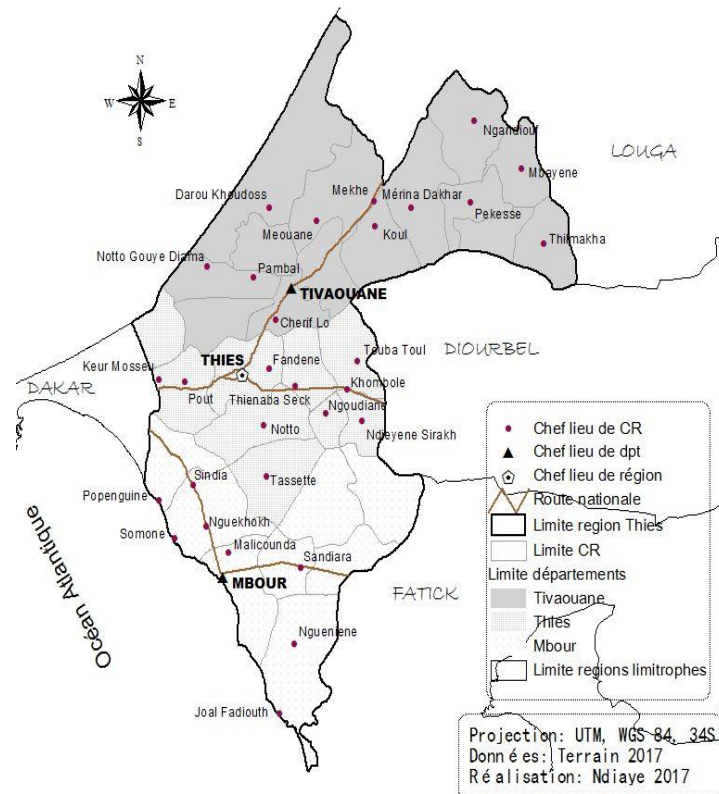


Figure 1.2: Carte des localités cangin-noon

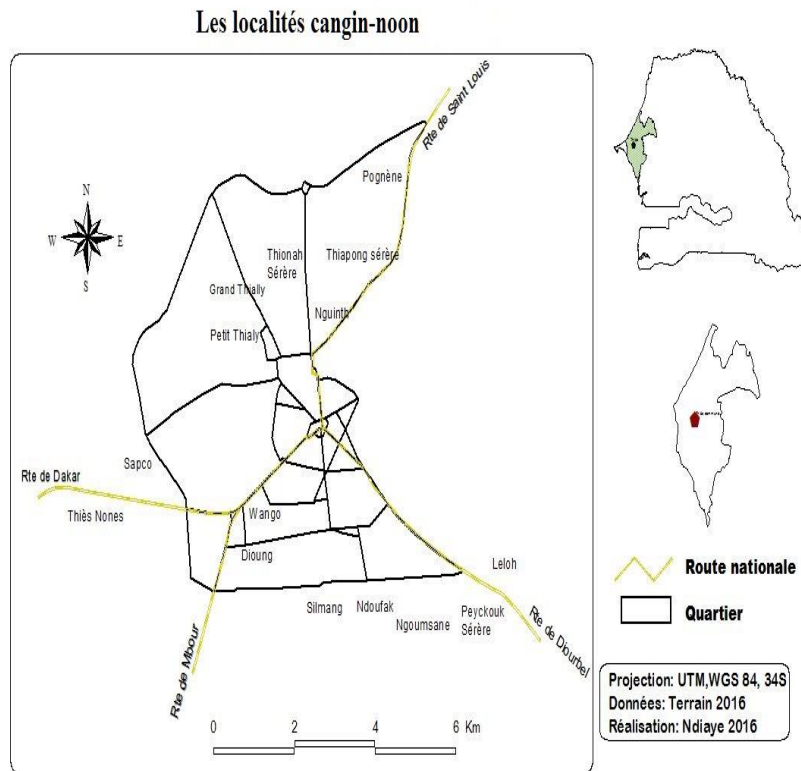
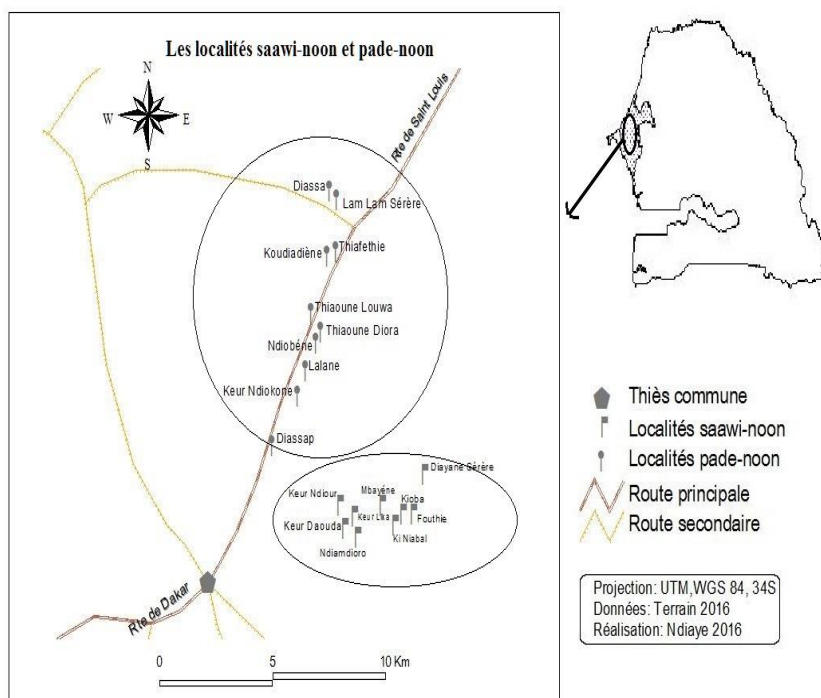


Figure 1.3: Carte des localités saawi-noon et pade-noon

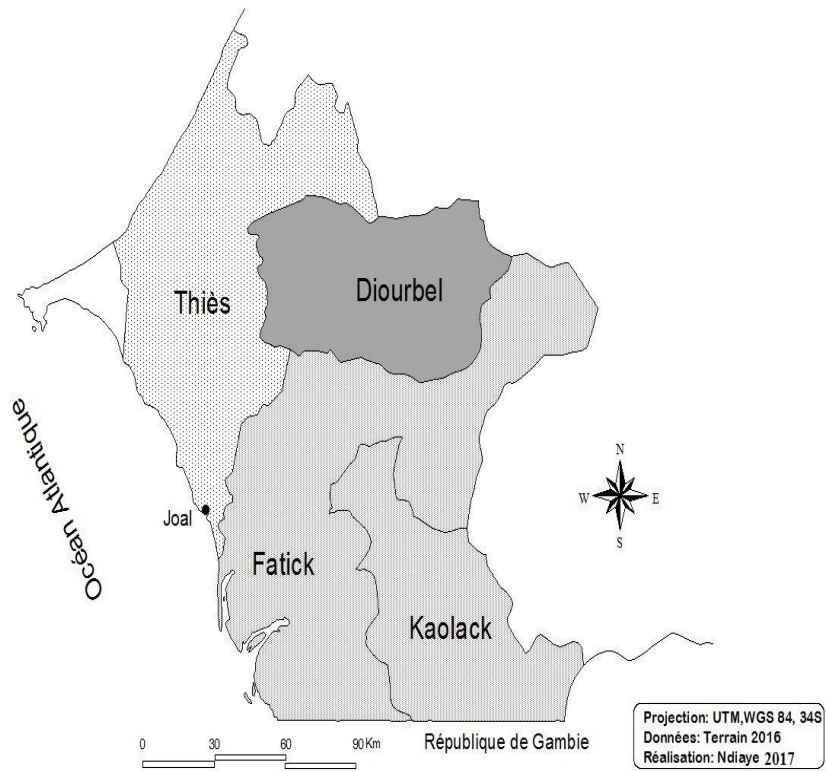


### 1.1.2. Tradition orale

La communauté noon, communément appelée sérère<sup>3</sup> noon, qui occupe la région de Thiès, appartient à la grande famille sérère constituée entre autres des sérères de Sine qui occupent les régions de Fatick et Kaolack ; des sérères de Baol qui occupent la région de Diourbel et des sérères de Joal qui habitent au sud de la région de Thiès (voire figure 1.4). Bien que leurs langues soient différentes, les sérères dans leur ensemble constituaient une seule communauté. Ils ont conservé jusqu'à ce jour les mêmes traditions et pratiques culturelles et rituelles.

<sup>3</sup> Noms alternatifs : seereer, serer, sereer

Figure 1.4 : Carte des localités sérères de Sénégal



Dans l'histoire de la grande famille sérère beaucoup de phénomènes d'exode se sont produits à plusieurs reprises, dont certains sont attestés dans la tradition orale et d'autres dans des textes écrits (Pélissier 1953 ; Ciss 2001 ; Gravand 1983 ; Ndiaye 1991). Les sérères constituent l'une des plus anciennes populations du Sénégal. Partis des régions de la vallée du Nil, Égypte-Nubie, ils sont passés par le Gaabu, prononcé aussi Kaabu, et se sont arrêtés au niveau de la vallée du fleuve Sénégal, région qui allait devenir le Tékrou. Les sérères ont vécu dans l'ancien Etat du Tékrou jusqu'au 6<sup>ème</sup> siècle. Le roi de cet Etat s'appelait War diaby Ndiaye. Ils sont restés dans le Tékrou jusqu'à l'arrivée des maures almoravides qui ont collaboré avec le roi et l'ont converti à l'islam. Le roi imposa la religion islamique à toute la population. Les sérères ont résisté à l'islamisation, refusant de renier les croyances de leurs Ancêtres ; des croyances rythmées par des libations et autres sacrifices. Ils recherchèrent ainsi une région plus stable où ils pouvaient vivre en paix et garder leur unité sociale. Très conservateurs, et poussés par le désir ardent de garder leur indépendance d'esprit, ils sont partis sur les chemins de l'exode. Cette unité qui jusque-là était jalousement conservée, est en train d'éclater.

Le départ des sérères de la vallée du fleuve s'est organisé d'une manière progressive et désorganisée. Les liens de parenté ont été un des principaux critères de regroupement. Ce groupe ethnique parti du Tékrou, avait une langue commune. Cependant, au cours des migrations une langue commune était difficile à sauvegarder. C'est ainsi que différentes langues ont dû se développer, mais la population sérère a gardé les mêmes pratiques traditionnelles et rituelles. Les sérères occupent presque toutes les régions du Sénégal comme l'attestent les noms de localités d'origine sérère. Dans la région de Dakar, on retrouve des localités comme Diamniadio, Tengej, Diokoul. Au nord du Sénégal, dans la région du fleuve et au Fouta-Toro, on retrouve la localité de Diassap. Dans le sud du Sénégal, on trouve des localités comme Sindian. Les villages autour de Brin en Casamance portent le nom de Founoun. On retrouve encore, dans la région de Thiès, des localités habitées par des sérères noon, qui portent ces noms. Il s'agit de Sindian, Diokoul, Diasap et Founoun. Aujourd'hui, les sérères sont nombreux dans quatre régions du Sénégal : Thiès, Diourbel Fatick et Kaolack.

Au 18<sup>ème</sup> siècle, les sérères qui sont installés dans la région de Thiès ont créé un Etat sérère appelé le pays Saafi. Cet Etat sérère était aussi appelé le pays *noon* qui est différent de l'actuelle communauté noon. Le terme *noon* désignait l'ensemble des sérères vivant dans la région de Thiès. Selon la tradition orale, l'appellation *noon* date du 19<sup>ème</sup> siècle. C'est un terme wolof qui signifie *ennemi* en français. Les sérères noon combattaient les Blancs et leurs alliés Wolofs sous l'autorité de Pinet-Laprade, gouverneur de l'AOF (1860), contre l'occupation du pays Saafi. Les Wolofs les considéraient comme leurs ennemis et les appelaient *noon*.

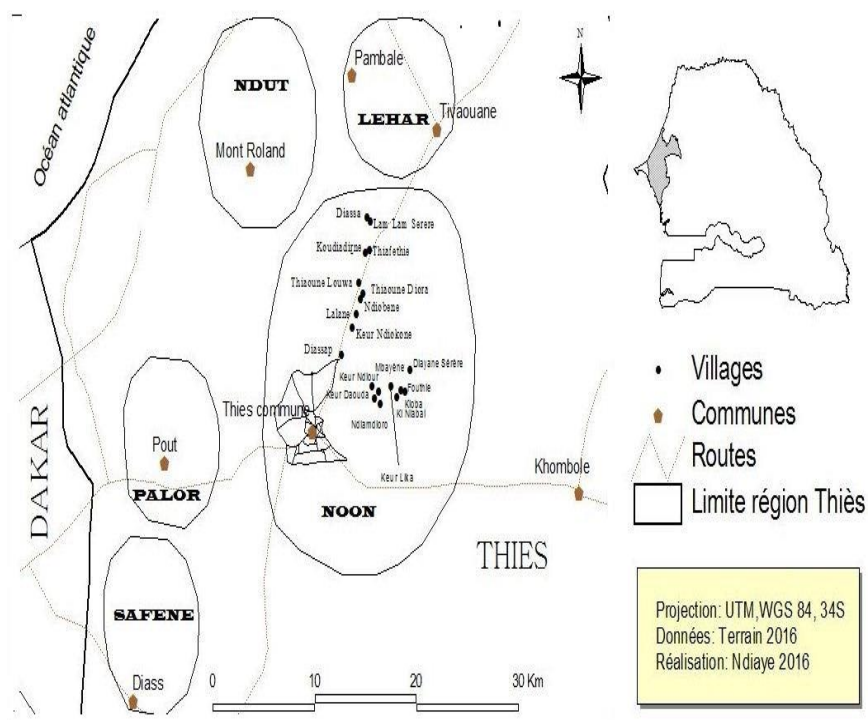


Pinet-Laprade (1860) aussi, présentait les noons comme « des hommes farouches, cruels envers les étrangers ». Fait de massifs de montagnes et de forêts (Gravand 1983), le pays Saafi était pratiquement inviolable. Bien qu'ils aient été en sous nombre par rapport aux autres groupes ethniques, ils avaient assuré leur défense face à l'ennemi. Ils se sont toujours isolés des autres ethnies du Sénégal et ont aussi su se maintenir hors de tout brassage culturel et ethnique ; ce qui leur a permis de conserver une certaine authenticité dans leur culture. D'aucuns soutiennent que seul le groupe Saafi a préservé le caractère primitif de ses cultures et traditions, comparé aux autres ethnies de la grande famille sérère.

Le pays Saafi comprenait 6 provinces :

- La province cangin, qui est actuellement la ville de Thiès, comptait 20 villages. Sa capitale était Caañak.
- La province fandène comptait 10 villages (de Diassap à Diassa). Sa capitale était Kusuut.
- La province saafi ou saawi comptait 11 villages. Sa capitale était Lamlam.
- La province laalaa ou lehar comptait 17 villages. Sa capitale était Kiwi.
- La province de siili ou ndut comptait 18 villages. Sa capitale était Tiwil Tangor.
- La province saafène comptait 65 villages, c'est la plus grande province. Sa capitale était Diass.

Figure 1.5: Le pays Saafi



Au pays Saafi, il n'y avait pas de roi mais plutôt un chef dans chaque province, appelé *ha' kul* « chef de province ». Le chef de province cangin s'appelait Amary Sangane Faye ; le chef de province Fandène : Kaagne Diawal Tine ; le chef de province Saafi : Malick Tine ; le chef de province Lehar : Cadout Tine ; le chef de province Saafène : Loumboub Dione ; le chef de province Siili : Niawar Ciss. Les chefs de provinces du pays Saafi ont existé jusqu'au 19<sup>ème</sup> siècle. Ils dirigeaient de fortes armées pour combattre l'esclavage et l'invasion coloniale. Ils prélevaient aussi un impôt, aux populations qui traversaient leur territoire, sur les productions agricoles et le commerce. Au niveau des villages, on avait des chefs de village qui s'appelaient *lamane* et dans les concessions, des chefs de concession ou de carré qui s'appelaient *ha' kaan*.

Aujourd'hui le pays Saafi n'existe plus comme un Etat, mais demeure un groupe dans lequel on retrouve les peuples noon, lehar, ndut, palor et saafène. Les provinces

du pays Saafi sont devenues des communautés autonomes, chacune d'elles a développé sa propre langue mais les traditions et pratiques rituelles restent les mêmes.

### 1.1.3. Culture et Tradition

Ce que l'on désigne actuellement comme ethnie *noon* correspond aux provinces Cangin, Fandène et Saawi. La communauté *noon* se distingue par son originalité par rapport aux autres ethnies sénégalaises. Leurs plus grandes manifestations culturelles demeurent le *mbilim* qui est un festival de chants et danses, la circoncision, les funérailles et la cérémonie collective de divination appelée *payaa* (cf. 13.3) qui regroupe les grands maîtres devins de la communauté *noon*.

Les noons sont toujours fidèles à la spiritualité ancestrale ; chez eux, l'âme des Ancêtres sanctifiés reste en interaction avec les vivants depuis leurs demeures divines. Ils rendent hommage aux Ancêtres par des prières mais aussi par des sacrifices, chants, festivités, etc. Chez les noons, l'homme ne meurt pas définitivement, il regagne l'autre monde avec ses biens. Ce départ doit être fêté par des chants et des danses. Ils vénèrent les morts et cherchent à gagner leur sympathie. A l'approche de la saison des pluies, les devins organisent une séance de divination collective afin d'assurer une bonne pluie et une récolte abondante.

Le mariage se contractait entre eux, rare étaient les mariages interethniques. Les noons considèrent la parenté maternelle comme la plus importante, la parenté paternelle est une simple parenté à laquelle ne sont rattachées que des obligations secondaires ou morales. Aujourd'hui, l'expansion de l'islam et la modernisation ont fait disparaître beaucoup de ces pratiques.

### 1.1.4. Economie

Traditionnellement, les noons sont des paysans, propriétaires terriens. Leur économie repose sur la culture agricole et ils vivent de mil qui constitue leur nourriture de base. L'agriculture, dans les villages, consiste essentiellement à la culture du mil et de l'arachide. Le commerce est une activité récente chez les noons ; il est pratiqué essentiellement par les femmes. Une spécialité chez les noons est la poterie, le tissage de paniers et la production de matériels mobiliers à base de troncs et de branches de palmier.

Aujourd'hui, beaucoup de noons ont quitté leurs villages d'origine pour vivre ailleurs dans les grandes villes, surtout à Dakar, pour des raisons économiques ou d'études. Parmi eux, de jeunes filles qui travaillent comme domestiques et de jeunes garçons qui poursuivent leurs études supérieures. Cependant, cette population en exode reste toujours attachée à son origine. Ces jeunes reviennent souvent dans leurs localités, même s'ils n'y vivent plus, pour des cérémonies et pratiques rituels.

### **1.1.5. Religion**

Les noons croient à l'immortalité de l'âme et à l'incarnation. Ils vénèrent les morts et font des offrandes au pied des arbres. Aujourd'hui, la religion dominante chez eux est le christianisme (98%). Une petite minorité s'est convertie en islam ; ces convertis sont, d'ailleurs, assez souvent soit déshérités, soit exclus de la communauté. Malgré leur conversion à l'islam et au christianisme, les noon restent toujours fidèles aux esprits des Ancêtres et aux pratiques rituelles.

### **1.1.6. Education**

Aujourd'hui, toutes les localités noons ont une école française et la plupart des enfants sont scolarisés. En ville, on trouve des écoles privées catholiques où beaucoup des populations préfèrent envoyer leurs enfants. Plus de 80% des jeunes vont à l'école, même si un grand nombre abandonne les études dès l'école primaire. Leurs cadres occupent des postes dans l'administration mais surtout dans les écoles privées catholiques où ils représentent environ 95% du personnel enseignant et administratif. Le taux d'analphabètes est très important chez les personnes âgées de plus de 40 ans, environ 75%, du fait qu'il n'existait pas d'école dans leurs localités. Dans beaucoup de localités noons, surtout à Fandène et Diassap, des programmes d'alphabétisation en langue noon ont été initiés par des organisations non gouvernementales et la mission catholique. Ces populations apprennent à lire et à écrire dans leur langue. Cependant, ces programmes n'attirent pas un grand nombre. Actuellement, la bible est traduite en langue noon et des prières sont faites en langue noon dans certaines églises. Des documents (contes, chants, proverbes, etc.) sont aussi traduits en noon ; des ouvrages pour lire et apprendre le noon ont été aussi publiés (voire Lopis-Sylla 2010b, Maria Soukka, Heikki Soukka et François Bagne Ndione 2000, 2001<sup>4</sup>).

### **1.1.7. Situation sociolinguistique**

Bien que les noons vivent, plus ou moins, en communauté dans des villages ou quartiers de la ville, ils sont parfois en brassage culturel avec d'autres groupes ethniques. Ceci est plus significatif dans les quartiers de la ville de Thiès où l'on trouve une très forte communauté wolof. Le résultat de ce brassage est que la communication se fait en wolof ou en français, selon les situations de communication : wolof pour la plupart des contacts avec les autres sénégalais, français dans les services administratifs et à l'école. Par conséquent, toute la communauté noon est bilingue en wolof-français (Wane 2008).

En 2008, nous avons conduit une enquête sociolinguistique dans la communauté noon, qui nous a permis de faire les observations ci-dessous. La communauté noon,

---

<sup>4</sup> <http://www.sil.org/resources/archives/51412>

bien qu'elle soit réputée être conservatrice, a tendance à abandonner beaucoup de ses pratiques culturelles et même sa langue. Les noon vivant en milieu urbain sont les plus exposés à cause de l'influence des autres ethnies. Le résultat de ce métissage culturel est que toute la communication, à l'intérieur et à l'extérieur de la maison, est en wolof et/ou en français. La communauté noon est composée à majorité de jeunes et l'usage du wolof et du français est renforcé par la scolarisation : ils vont à l'école à l'âge de 7 ans et commencent à apprendre le français.

Dans les mariages mixtes, la langue commune est le wolof (quand un des partenaires est d'une autre ethnie ou même si aucun n'est locuteur wolof). En plus, beaucoup de locuteurs noon considèrent le français comme un atout puisqu'il donne au locuteur un statut privilégié dans la société. Ils encouragent leurs enfants à parler wolof et surtout français plutôt que la langue noon. Par conséquent, le nombre de locuteurs noon a considérablement diminué : seul un petit nombre le parle couramment, essentiellement des personnes âgées. La langue n'est pas aussi transmise aux enfants : le wolof est la langue parlée à la maison. Ainsi, beaucoup d'enfants ne parlent plus la langue noon. Ce changement a été alimenté et entretenu par la modernisation. La perte de la langue s'est étendue, pour certains, jusqu'à la perte de la culture. La plupart des cérémonies culturelles noon sont organisées de la même manière que chez les Wolofs. Par conséquent, nous avons entrepris un projet de documentation et de description chez la communauté noon, projet financé par Endangered Languages Documentation Programme (ELDP). Le but de ce projet est d'abord de collecter un large corpus transcrit et traduit avec des métadonnées afin que les données sur la langue noon et la culture soient disponibles pour les générations à venir dans la communauté, mais aussi pour la communauté scientifique. Ensuite, d'écrire une grammaire du noon dans le cadre d'une thèse de doctorat (cf. 1.3.2).

## 1.2. La langue noon

### 1.2.1. Classification linguistique

Pendant longtemps, le terme *noon* désignait un groupe de communautés sérères vivant dans la région de Thiès : noon, lehar, ndut, saafène, palor. Selon Abbé Boilat (1850), le terme *noon* désignait l'ensemble des sérères de la région de Thiès. En 1865, Pinet-Laprade fut le premier à faire une distinction claire entre les sérères noon et les sérères siin dans sa notice sur les sérères. Il utilise le terme sérère noon pour désigner l'ensemble des langues des provinces du pays Saafi. Selon Pinet-Laprade, le groupe sérères noon se divise en trois parlers :

- Le noon : parlé par les sérères de la ville de Thiès, Fandène, Saawi et Lehar
- Le palor : parlé par les Siliis et les villages de Sognofil, Ndakhib Sène, Boulel, Ouandikhat, Soune, Sandok, Ladou, Léloh et Pout.

- Le saafi ou saafène ; parlé par les habitants des villages situés à l'ouest de la Tanma et par ceux de Diobas.

Aujas catégorise les sérères en ces termes :

« Les sérères se divisent en deux fractions : les sérères noon qui habitent le cercle actuel de Thiès, et les sérères sine qui ont pour habitat géographique le pays de Sine et une fraction de celui de Saloum » (1931:298).

Westermann et Bryan prennent le sérère noon, appelé aussi Dyoba, pour un des deux dialectes sérères, l'autre étant le sérère sine (1952:18). Selon de Tressan, le groupe sénégaloguinéen se divise en quatre groupes dont le groupe A qui comprenant le wolof, le sereer et le diola. La grande famille sérère est décrite comme suit :

« Tant du point de vue ethnique que du point de vue linguistique, les sérères ne constituent pas un tout. Il semble qu'on doit distinguer deux groupes de dialectes ; c'est ce qui avait incité Delafosse à classer d'une part le sérère, qui, pour lui, était représenté par les dialectes ndiéguem et kéguem, de l'autre le noon. Je distingue donc ce que j'appellerais les vrais dialectes serer et les faux dialectes » (de Tressan 1953:150).

Greenberg (1963) classe le sérère siin et le sérère noon comme membres du groupe des langues Atlantiques. Segerer (2010), a proposé une classification des langues atlantiques divisée en deux branches : le Nord propre qui regroupe Fula-Sereer, Wolof, Tenda, Nyun-Buy, Cangin (noon, palor, ndut, saafi, laalaa) et Jaad-Biafada et la branche Bak, y compris le groupe Joola, Manjaku, Balanta et Bijogo. C'est en 1966 que le noon est classé comme une langue appartenant à un groupe appelé Cangin ; un groupe de langues sérères distinct par rapport au sérère siin. Ce nom a été donné par Walter Pichl (1966) dans son article « The Cangin group, a language in Northern Senegal ». Pichl a donné le nom Cangin à un groupe de langues parlées dans la région de Thiès : noon, palor, ndut, laalaa et saafi. Il a soutenu que le groupe appelé Cangin est clairement distinct du Sérère, il « propose de ne pas citer les langues du groupe Cangin comme SERER-Sin et SERER-Noon ou SERER-Ndut, mais simplement comme SERER et Cangin » (Pichl 1966:12).

Aujourd'hui des discussions et des divergences d'opinion existent encore sur la dénomination « langues Cangin » et l'exclusion des sérères de la région de Thiès de la grande famille sérère. Des voix s'élèvent aussi bien chez les membres des communautés sérères dans leur ensemble, que chez les linguistes et intellectuels pour remettre en question ce label « langues Cangin ».

Ciss (2001), spécialiste de la société sérère, affirme que « Langue Cangin est un concept idéologique ». D'après Fall (2005) concernant l'appellation *Cangin*, « ce

n'est ni la dénomination de ces parlers par leurs propres locuteurs, ni une identification de ces groupes par les autres ethnies voisines ».

Nous considérons les sérères vivant dans la région de Thiès comme appartenant au groupe Saafi (voire figure 1.5). Chacune des provinces du pays saafi a développé sa propre langue, ce qui lui fait prendre une sorte d'indépendance vis à vis des autres. Une identité culturelle est donc revendiquée par chaque entité du fait d'une différence linguistique. Ainsi, il existe au sein de la grande famille sérère : les sérères du groupe Saafi et les sérères siin appelés également ndiéguem, appellations qui prennent en compte les autres sérères minoritaires tels que les Ols et les Niominkas. Nous pensons qu'il est plus judicieux et consensuel de donner à ce groupe de langues le nom de groupe Saafi. Cette dénomination rattache les sérères de la région de Thiès à la grande famille sérère. La dénomination groupe Saafi est couramment utilisée par les sérères de la région de Thiès pour se référer à leur groupe d'appartenance.

Le groupe saafi regroupe cinq langues :

- noon : il est parlé dans les différents quartiers et villages de la ville de Thiès ;
- laalaa ou lehar<sup>5</sup> : il est parlé entre Yindëen et Pambaal, au nord ouest de la région de Thiès, dans le département de Tivaouane ;
- saafène ou saafi : il est parlé dans la zone de Diass au sud de la région de Thiès, le long de la côte entre Diamniadio, Popenguine ;
- palor : il est parlé à Pout au Sud-Ouest de la région de Thiès ;
- ndut : il est parlé dans la commune de Mont-Rolant, au centre ouest et nord-ouest de la région de Thiès.

Gordon Williams et Sara Williams (1993) ont entrepris une étude sociolinguistique des cinq langues du groupe Saafi. Les résultats ont montré que :

Les pourcentages non seulement des études lexicostatistiques mais aussi du test d'intercompréhension sont en-dessous des valeurs acceptées ; donc, le groupe Saafi comprend cinq langues inintelligibles entre elles qui exigent des programmes de linguistique distincts. Au sein de ce groupe, on trouve des ressemblances lexicales entre deux paires de langues : le noon et le laalaa, le ndut et le palor (84%). Ces observations sont notées : le noon est à 68 % d'intelligibilité du laalaa. Il partage aussi le même lexique avec le laalaa 84% ; 74% avec saafène ou saafi ; 68% avec ndut et palor ; 22% avec sérère-sine.

Du point de vue du lexique et de la morphologie, Drolc (2005) propose dans sa classification trois branches dans le groupe Saafi : noon et laalaa ; ndut et palor ; saafi. Ce dernier est différent du terme saafi qui désigne le groupe. Elle a noté qu'il

---

<sup>5</sup> Une petite minorité de la population lehar vit aussi au Sud du Sénégal.

Il y a plus de correspondance entre le saafi et le noon/laalaa qu'entre le ndut/palor (Drolc 2005:13).

### **1.2.2. Les dialectes du noon**

La langue noon comprend trois dialectes : saawi-noon, pade-noon, cangin-noon. Ces dialectes portent le nom des localités où ils sont parlés (cf. 1.1.1). Les différences qui existent entre ces différents dialectes sont à la fois lexicales et phonologiques. La différence sur le plan lexical est très peu significative ; dans la plupart des cas, les mots des différents dialectes sont connus et reconnus par tous les locuteurs noon. Il faut aussi noter que toutes les consonnes sonores en pade-noon et saawi-noon sont représentées en cangin-noon par des consonnes sourdes prénasalisées (cf. 2.2.5). Le dialecte saawi-noon est très proche du pade-noon. Nous avons noté quelques différences au niveau lexical entre le saawi-noon et le pade-noon. Le lexique qu'ils n'ont pas en commun, ils le partagent avec le cangin-noon.

### **1.2.3. Typologie linguistique**

Le noon est une langue agglutinante avec un suffixe comme forme d'affixe. Les modifieurs suivent le nom tête : modifié + modifieur. Certains modifieurs sont attachés au nom tête et d'autres sont séparés du nom et peuvent porter un préfixe de classe. L'ordre des constituants est SVO. La forme canonique des lexèmes est CVC.

Le noon a une double classification nominale : un système d'accord Niger-Congo pour les modifieurs qui sont attachés au nom et un autre système pour les modifieurs séparés du nom. Le deuxième système de classes nominales est conditionné par les traits sémantiques humain et diminutif. Il a aussi un accord supplémentaire marqué par une paire de classes singulier/pluriel pour les noms d'humains. Le noon possède aussi une riche dérivation verbale avec un nombre important de dérivatifs verbaux qui manifestent des changements phonologiques au niveau du radical dûs au phénomène de l'harmonie vocalique.

## **1.3. Etudes antérieures et méthodologie**

Cette partie est consacrée aux études antérieures sur le noon, les méthodes utilisées dans la collecte et le traitement des données, et la présentation de l'étude.

### **1.3.1. Etudes antérieures**

Les études antérieures sur le noon ont été toutes descriptives. La plupart des ouvrages ont traité de la phonologie, de la morphologie et de la lexicologie. Lopis-Sylla (1981) a étudié la phonologie et la morphologie du noon dans sa thèse de doctorat qui est revue et publiée en 2010. Une grammaire du noon a été publiée par Soukka en 2000. Nous avons fait une étude comparative des dialectes du noon en mémoire de DEA en 2008.



Des études comparatives sur les langues du groupe Saafi ont porté sur la phonologie : Aperçu comparatif et synchronique des systèmes phonologiques et nominaux des langues Cangin (Diop 1989), L'évolution du système consonantique des langues Cangin (Droic 2005), Glottalisées du seereer-siin, du saafi-saafi et du noon du Sénégal (Faye et Dijkstra 2005).

### 1.3.2. Description du corpus

En 2008, nous avons commencé notre travail de terrain en visitant quelques quartiers et villages noons de la ville de Thiès durant 3 mois. Nous avons étudié les différents dialectes du noon et les localités où ils sont parlés. Nos premiers enregistrements étaient essentiellement sur 200 mots en isolation et 100 phrases se décomposant en syntagmes et énoncés et quelques textes narratifs sur la vie quotidienne et le degré d'utilisation du noon par ses propres locuteurs et par rapport aux autres langues du Sénégal, particulièrement le wolof. Ces données ont été utilisées dans l'étude comparative des dialectes du noon (Wane 2008).

Entre 2012 et 2014, nous sommes allés sur le terrain trois fois et avons collecté un vaste corpus composé de données audio/vidéo et photos pendant 10 mois pour la documentation du noon. A cette collecte viennent s'ajouter nos travaux de recherches consacrés à la dissertation produite dans le cadre d'un projet de description et de documentation du noon financé par Endangered Languages Documentation Programme (ELDP). Nous avons un corpus d'origine variable, composé de photos, de contes, de chants, de narrations, de cérémonies culturelles et traditionnelles, de descriptions, d'interviews, de conversations, de devinettes, de proverbes et d'élicitations. Le corpus, qui est une partie de cette thèse et qui a servi à son étude, comprend 25 heures d'enregistrements audio/vidéo. Beaucoup des données (15 heures) ont été transcrites et traduites en anglais et/ou français accompagnées de leurs métadonnées en utilisant les programmes informatiques Elan et Arbil. Certaines ressources ont été déjà archivées et des mises à jour sur les annotations se font régulièrement. Elles sont disponibles et peuvent être consultées. Il suffit d'avoir un compte utilisateur dans Elar archive<sup>6</sup>. Certaines ressources comportant des données sensibles sur les membres de la communauté nécessitent une demande de requête. Pour y accéder, il faut adresser une demande d'autorisation au dépositaire.

Nous avons travaillé avec des informateurs dans les différentes localités noon. Nos informateurs sont tous nés et ont grandi dans les villages noon, avec comme langue maternelle le noon : Pascal Déthié Ndione, (77 ans), Mbaye Faye, (75 ans), Jean Joseph Ndione (63 ans), Khadim Ndione (52 ans), Fara Ndione (43 ans), Pascal

---

<sup>6</sup>Elar: <https://lat1.lis.soas.ac.uk/ds/asv/?0>,

<https://wurin.lis.soas.ac.uk/Collection/MPI43301?type=AllFields&page=4>

Abdoulaye Gueye (43 ans), Maurice Ndione (36 ans). Notre principal informateur est Khadim Ndione. Il est musicien et comédien, ce qui a fait de lui une célébrité au sein de la communauté noon. Il a facilité et notre intégration dans la communauté et notre travail de terrain. Notre voisinage avec la communauté noon nous a beaucoup aidé aussi bien dans la collecte de données, que dans nos différentes sessions d'élicitation. En effet, nous habitons à Nguenth et les quartiers voisins sont aussi habités par la population cangin-noon. Nous travaillions en permanence avec nos informateurs et d'autres membres de la communauté noon, ce qui a été un privilège afin d'approfondir nos analyses.

### 1.3.3. Présentation de l'étude

Notre choix est porté sur le dialecte cangin-noon qui est peu décrit. Il est plus en danger par rapport aux autres dialectes du noon ; en effet, ses locuteurs vivent principalement en ville et cohabitent avec d'autres ethnies. En plus, la langue n'est plus transmise aux enfants. Par conséquent, seules les personnes âgées la parlent couramment. Le but de cette étude est de faire une grammaire descriptive complète du noon qui, jusqu'ici, n'a eu droit qu'à quelques études trop parcellaires. Nous avons essayé de décrire les mécanismes de fonctionnement de cette langue noon utilisée par ses locuteurs dans leur vie quotidienne, mais aussi dans des situations particulières comme les séances de divination. Nous avons utilisé une terminologie simple afin qu'elle soit accessible aux lecteurs, quelles que soient leurs formations théoriques en linguistique ; aucune théorie linguistique n'est privilégiée. Bien que cette étude soit descriptive, nous y avons ajouté une analyse des séances divinatoires chez les noons inspirée de l'ethnographie de la communication. L'analyse s'appuie sur un corpus vaste disponible dans Endangered Languages Archive (ELAR).

La présente étude comprend 8 parties : la première partie est consacrée à l'ethnie et à la langue, la deuxième partie porte sur la phonologie. La troisième partie traite du système nominal, y compris le nom, la classification nominale, les pronoms, les déterminants du nom. Les prépositions ont été étudiées dans la quatrième partie. La cinquième partie est consacrée au système verbal qui prend en compte la conjugaison et le vaste domaine de la dérivation. La sixième partie traite des idéophones, interjections et salutations ; la septième partie est consacrée aux différents types d'énoncés. La huitième partie porte et sur la divination chez les noons et sur quelques caractéristiques du discours dans les séances divinatoires.

Lopis-Sylla (2010) a fait une étude sur ce qu'elle appelle un sous dialecte du cangin-noon désigné sous le nom de *ngenté*<sup>7</sup>. Nous ne pensons pas qu'il existe un sous dialecte *ngenté* comme l'a affirmé Lopis-Sylla. Après avoir visité la plupart des quartiers et villages noon, y compris les localités où Lopis-Sylla a fait son terrain, et

---

<sup>7</sup> Selon Lopis-Sylla, le sous dialecte *ngenté* est parlé à Nguenth et Thialy.

après y avoir travaillé avec des locuteurs noon, nous sommes arrivé à la conclusion que c'est le cangin-noon qui est parlé par tous les locuteurs noon vivant dans la ville de Thiès (cf. figure 1.3). D'ailleurs, la plupart de nos informateurs vivent dans les différentes localités de la ville de Thiès et utilisent le dialecte cangin-noon.

Certes, nous avons remarqué quelques variantes libres au niveau phonologique d'une localité à une autre. Mais ces différences se situent au niveau des voyelles /a, e, i, è, o, u/ où une voyelle est plus utilisée dans une localité donnée par rapport à une autre (cf. 2.3). Les consonnes glottalisées /b, d/ sont prononcées à la finale absolue surtout dans les quartiers de Wango, Ngoumsane et Silmang, comme *béwb* « tout » et *kad* « partir », alors que dans les autres localités elles sont remplacées respectivement par la postglottalisée et le coup de glotte /w', '/, comme *béw'* et *ka'*. Aucune différence sur le plan lexical n'est notée. Nous pensons que ce phénomène typique du dialecte cangin-noon est causé par le fait que :

- beaucoup de locuteurs noon, qui parlent les dialectes pade-noon et saawi-noon, ont quitté leurs villages d'origine et vivent en ville où le cangin-noon est parlé. Ils communiquent en utilisant leurs dialectes qu'ils mélangent avec le dialecte cangin-noon où la différence est essentiellement phonologique.
- le dialecte cangin-noon est en danger du fait qu'il est dans un environnement dominé par le wolof que ses locuteurs natifs parlent couramment. Par conséquent, le cangin-noon, qui est peu parlé, est actuellement un mélange de différents dialectes du noon et du wolof.

Ainsi, nous pensons que ces différences phonologiques ne sont ni importantes ni significatives pour qu'on puisse parler de sous dialectes dans le cangin-noon. Nous pensons plutôt à un seul dialecte avec des variantes libres sur le plan phonologique.

